



Edito

Mercredi 25 Mai 2011 à Moulins, les Présidents des 2 CCI de l'Allier ont officialisé le mouvement de rapprochement entre les CCI de Moulins-Vichy et de Montluçon-Gannat Portes d'Auvergne, qui aboutira, en 2015, à la fusion des deux chambres.

L'objectif est clair, une seule CCI pour gagner en poids économique et peser sur les décisions prises tant au niveau départemental que régional, afin de protéger au mieux les intérêts des entreprises.

En attendant la création de la CCIT de l'Allier, la mutualisation des moyens se poursuivra avec la mise en place d'actions communes, en privilégiant plus que jamais la proximité territoriale.

Jean-Michel CHAVAROCLETTE, Président de la CCI de Moulins-Vichy

Zoom

Être informé et gagner du temps : L'agenda de l'entreprise

Il s'agit d'un outil en ligne qui permet aux jeunes chefs d'entreprises de gagner du temps sur la gestion administrative de leur structure. Entièrement personnalisable, *L'agenda de l'entreprise* envoie des alertes mails liées aux échéances administratives, propose des informations pratiques sur les démarches obligatoires et de manière plus générale, sur ce qui a trait au développement de l'entreprise.

Cet outil a été créé par l'association CCI-EEF pour répondre aux demandes des jeunes entrepreneurs en terme de simplification administrative, il permet également aux CCI de rester en contact avec les entreprises suite à leur immatriculation. *L'agenda de l'entreprise* s'adresse à tous les chefs d'entreprises en France, il est accessible gratuitement depuis le site www.agenda-entreprise.cci.fr et depuis le site de la CCI de Moulins-Vichy : www.moulins-vichy.cci.fr.

Actualités

CO-VOITURAGE



Le Conseil général de l'Allier engage une réflexion sur le covoiturage : A l'heure où le prix du carburant pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages, l'institution départementale, associée à Co-voiturage Auvergne, réalise une enquête afin d'évaluer les pratiques existantes et besoins dans ce domaine.

Le questionnaire est accessible à tous, jusqu'à la fin du mois de juin, depuis le site www.transports.allier.fr

Nomination du préfet de l'Allier : Le préfet de l'Allier, Pierre Monzani, a été nommé préfet de Seine-et-Marne lors du Conseil des ministres du 25 mai dernier, sur proposition de Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration. Il avait été nommé dans l'Allier en janvier 2009. Jean-luc Marx, 56 ans, préfet du Lot depuis juillet 2009 lui succédera.

La nouvelle zone commerciale de Moulins-Avermes aura bientôt un nom : Le concours lancé par Jean-Paul Oger, directeur de l'établissement E.Leclerc d'Avermes invitait, du 16 au 31 mai dernier, l'ensemble des salariés, habitants, collectivités territoriales, médias locaux et entreprises à imaginer et proposer un nom pour ce nouvel espace commercial, via le site Creads.org. Après une semaine de délibération les résultats devraient être dévoilés aujourd'hui, avec à la clé, 1000 € que le vainqueur pourra dépenser dans les magasins E.Leclerc.

SOFIRED : société dont l'unique actionnaire est l'Etat, apporte son concours financier à la revitalisation des zones affectées par la restructuration de la défense. Son action s'adresse aux PME qui maintiennent ou développent de l'emploi sur les zones touchées par cette réorganisation. En France, 71 départements sont concernés, dont l'Allier.

Lors de son dernier conseil d'administration SOFIRED a décidé d'adapter son offre de prêts participatifs destinés aux entreprises. Ainsi le plafond des prêts participatifs pouvant être accordés sans l'autorisation du conseil administratif passe de 500 000 € à 750 000 €, sans exigence de garanties personnelles. D'autre part, dans les territoires de revitalisation prioritaire de défense et sous certaines conditions, SOFIRED pourra accorder des prêts participatifs à un taux d'intérêt de 3,5%. Enfin, SOFIRED pourra dorénavant proposer, sous certaines conditions, un différé d'amortissement du capital prêté allant jusqu'à 3 ans.

Vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires sur le site www.sofired.fr ou directement auprès de Antoine Darbois (antoine.darbois@sofired.fr)



:: **Les Hommes :**



Bruno Blanc a été réélu à la tête du Groupement des Utilisateurs du Grand Marché de Vichy (GUGM) le 18 avril dernier, il en assurait déjà la présidence par intérim depuis le mois de mars 2010. Il consacrera les 2 ans de son nouveau mandat à la promotion du Grand marché couvert dans sa globalité. Bruno Blanc souhaite avant tout poursuivre le travail d'animation commerciale déjà engagé qui permet d'attirer et renouveler la clientèle. Le second objectif est de séduire de nouveaux commerçants pour qu'ils s'implantent sous le marché couvert.
[\[lire la suite - grand marché couvert\]](#)

:: **Entreprises :**



Le Maverick PA va prendre son envol sur le marché français grâce à la société Voliris basée à Yzeure. Après plusieurs mois de démarches d'homologation, ce petit avion adapté aux milieux rustiques voire inhospitaliers sera disponible avec 3 types de motorisation. Une piste d'accès difficile permettant de mettre en avant les capacités de ce type d'appareil est en préparation. Avant même les premières démonstrations, un MAVERICK PA 582 a déjà été vendu. Un départ encourageant pour ce petit avion de classe ULM à l'aspect « zingué » d'un bel esthétisme.

Voliris - Aérodrome de Moulins-Montbeugny
03400 Yzeure
04 70 20 64 73 - www.voliris.com

Virage pour les Granits du Bourbonnais. Depuis plus de deux décennies les Granits du Bourbonnais disposent d'un savoir-faire reconnu. Historiquement identifiée dans le secteur funéraire, l'entreprise vient de s'équiper d'un nouveau centre d'usinage à commandes numériques qui va lui permettre d'usiner des plateaux de granit et quartz notamment pour les cuisines et salles de bain. Véritable virage dans l'histoire de l'entreprise familiale, cette acquisition devrait assurer une réelle diversification de marché et permettre la création de 2 emplois.

Les Granits du Bourbonnais
Zone industrielle - 9, rue de l'industrie
03250 Le Mayet de Montagne
04 70 59 71 59
www.lesgranitsdubourbonnais.fr

:: **Médias :**

Mouvements à La Montagne et à La Semaine de l'Allier : Le petit paysage médiatique bourbonnais connaît actuellement quelques retouches dignes d'un jeu de chaises musicales. Directrice départementale de *La Montagne* depuis le 1er septembre 2009 (voir *MVE Net* n°1), Sandrine Thomas a transmis le relais à Jean-Marc Laurent, chef de l'agence de Montluçon, lui-même remplacé par son adjoint Tanguy Olivier. A Moulins, le chef d'agence Eric Moine a été

nommé à Chartres, où le groupe Centre-France a racheté en 2010 le quotidien *L'Echo Républicain* ; il est remplacé par Hervé Moisan, un ancien "montagnard" moulinois qui revient de l'agence de Guéret (Creuse), où il a passé quelques années.

A *La Semaine de l'Allier*, c'est le départ de Pierre Destrade, journaliste de l'agence de Moulins, pour *Le Journal du Centre* (Nièvre), un titre de Centre-France ; pour lui succéder, l'hebdomadaire a fait appel à Tristan Potelle, ex-pigiste de *La Montagne* à Moulins.

:: **Commerces :**

Coup de cœur à Veuire : Auberge de la Borde

Avoir son propre établissement, Alain Basso en rêvait depuis longtemps. C'est après avoir vu un reportage sur Demain-tv qu'il repère l'auberge de la Borde. La visite du site séduit le couple originaire d'Aix en Provence. Magalie Bonjean et Alain Basso proposent alors leur candidature autour d'un projet basé sur la cuisine traditionnelle mêlant les spécialités régionales aux spécialités méridionales. Ils souhaitent mettre en place des soirées thématiques et réaliser à moyen terme des aménagements afin de faire profiter à leurs clients de l'architecture et du cadre naturel qui entoure l'Auberge. Ils projettent également de mettre en place un espace dédié aux enfants pour que restaurant ne rime plus avec ennui !

Auberge de la Borde
La Borde - 03430 Veuire
09 77 73 58 76

:: **Culture :**



De l'ombre à la lumière, Mécénat et dons précieux à la Visitation : A l'occasion de son 20ème anniversaire le musée de la Visitation à Moulins met en avant des objets issus de dons faits aux visitandines. Objets d'origines diverses, ils constituent un ensemble éclectique qui rend compte de l'attachement de la société à cet ordre. L'exposition met en relief l'ingéniosité des sœurs qui parfois réutilisent et transforment ces dons prestigieux ou modestes. La mise en scène, toute en transparence, souligne la beauté et la finesse des œuvres présentées. Une exposition à découvrir jusqu'au 24 décembre 2011.

Hotel Demoret - 83, rue d'Allier - 03 000 Moulins
Renseignements au 04 70 44 39 03 et sur www.musee-visitation.eu
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Le dimanche et jours fériés de 15h à 18h.
Entrée gratuite.



Regards sur le monde : Albert Londres

L'association *Regarder... Agir pour Vichy et ses environs* propose une série d'événements consacrés à Albert Londres, journaliste d'investigation Vichyssois. A commencer par l'exposition intitulée *Reporter de guerre dans les Balkans de 1915 à 1917* qui sera présentée à Vichy du 11 juin au 21 août 2011 à la source de l'Hôpital. Des films, débats, conférences et parcours-théâtres seront également proposés entre le 16 et le 19 juin 2011 à Vichy.

Le programme complet est disponible à l'adresse : <http://regarder-agir-over-blog.fr> ou par téléphone au 06 83 17 49 63

:: **Indicateurs économiques :**

Les indicateurs économiques : [\[Suite - indicateurs économiques\]](#)

AGENDA

DEVELOPPER VOS COMPETENCES

La CCI de Moulins-Vichy vous propose :

« **Mesurer la satisfaction des clients et construire des indicateurs et tableaux de bord pertinents** »
CCI Vichy - le 10 juin

« **Conduire des audits qualité internes efficaces** »
CCI Vichy - les 20 et 21 juin

Parcours Découverte ou Perfectionnement bureautique (Word, Excel, Power Point ...) :
Inscriptions tout au long de l'année
Tous les lundis matin à la CCI de Vichy et tous les jeudis après midi à la CCI de Moulins.

Renseignements et inscription :
serviceformation@moulins-vichy.cci.fr
04 70 30 41 14

FORUM DE LA CREATION-REPRISE ET DE JEUNE ENTREPRISE

Le 9ème forum de la création-reprise et de la jeune entreprise se tiendra le **Jeudi 9 juin à 12h15 au Pôlydome - Clermont**

Renseignements :
Transmission/reprise d'entreprise : Michèle Bernard
: 04 73 60 46 51 – mbernard@auvergne.cci.fr

ATELIERS REFLEXE RH

Coordonnée par la CCIR Auvergne, la plate-forme Réflexe RH réunit l'ensemble des partenaires de l'emploi et de la formation mobilisés pour apporter des réponses concrètes et adaptées aux problématiques de gestion des compétences, de formation et de recrutement.

Découvrez les deux prochains ateliers :

30 Juin 2011 de 9h00 à 12h00
CCI à Vichy - 5 à 15, Rue Montaret.
THEME DE L'ATELIER : **Comment répondre à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés ?**
INTERVENANT : Cap Emploi : Laurence REMUZON + AGEFIPH

15 Septembre 2011 de 10h30 à 13h00
CCI Montluçon/Gannat : Centre Multimédia, Quai Louis Blanc
THEME DE L'ATELIER : **L'entretien de seconde partie de carrière**
INTERVENANT : Marie-Hélène SNYERS-MICHAL, Juriste + OPCALIA : Christophe PHILIPPON

Pour tout renseignement et inscriptions :
Angélique MONTEILHET
amonteilhet@auvergne.cci.fr
Tél : 04 70 30 41 11 - Fax : 04 70 30 41 99

PERMANENCES DU RSI

[Cliquez ici](#) pour retrouver les dates des permanences de votre conseiller retraite du Régime Social des Indépendants dans les locaux de la CCI Moulins-Vichy à Vichy et à Moulins pour l'année 2010.

RENDEZ-VOUS DU CREATEUR

[Cliquez ici](#) pour retrouver les dates du Rendez-vous du créateur pour le premier trimestre 2010.

USURE, PENIBILITE AU TRAVAIL : QUAND L'ENGAGEMENT FAIT LE CHANGEMENT !

L'ARACT Auvergne et ses partenaires de la prévention et de la santé au travail vous invitent à des matinées débats

USURE, PENIBILITE AU TRAVAIL : QUAND L'ENGAGEMENT FAIT LE CHANGEMENT !

L'objectif est de montrer comment l'entreprise peut engager des actions de manière durable afin d'améliorer les conditions de travail et ce dès le début du parcours professionnel.

Pour consulter le programme détaillé – Inscription en ligne : www.auvergne.aract.fr

MISSION COLLECTIVE EN CROATIE

CCI International Auvergne vous propose de participer à la **mission collective de prospection en Croatie**.

Cette mission est appuyée par le Conseil Régional d'Auvergne (cf.critères d'éligibilité).

Dates : **26 au 29 juin 2011**

Télécharger : le **programme et le bulletin d'inscription en [cliquant-ici](#)**

Pour toute information complémentaire :
Andreea COMAN - CCI International Auvergne

Tél : 04 73 43 43 38 - Fax : 04 73 43 43 42 - Portable: 06 26 56 34 66
Mail : acoman@auvergne.cci.fr

ATELIER DES TIC

L'Atelier des TIC vous propose des réunions d'information et des accompagnements gratuits !

Découvrez ci-dessous les prochaines conférences/ateliers gratuits proposés :

16 Juin 2011 : Les outils de réunion à distance
- de 10h à 12h à l'Atelier des TIC de Vichy ou Visioconférence sur Moulins
- de 17h à 19h à l'Atelier des TIC de Moulins ou Visioconférence sur Vichy

21 Juin 2011 : Garantir la pérennité de ses données informatiques
- de 10h à 12h à l'Atelier des TIC de Vichy ou Visioconférence sur Moulins
- de 17h à 19h à l'Atelier des TIC de Moulins ou Visioconférence sur Vichy

Renseignements et inscriptions :

ATELIER DES TIC
Tél : 04 70 30 41 30
pgatignol@moulins-vichy.cci.fr
<http://www.atelier-tic.net>

Centre National du Costume de Scène

Exposition "**L'Art du costume à la Comédie Française**" au Centre National du Costume de Scène du **11 juin au 31 décembre 2011**.

RÈGLEMENTATION

Le nouveau dispositif du Code de la santé publique relatif aux débits de boissons : est entré en vigueur au 1er juin 2011. Les nouvelles mesures s'articulent autour de 4 points.

- Disparition de la licence 1ère catégorie.
- Obligation pour tout exploitant d'une licence à consommer sur place de faire une déclaration écrite à la mairie 15 jours avant l'ouverture de l'établissement. Le cas échéant, le permis d'exploitation doit être présenté à la mairie. Cette déclaration donne lieu à la délivrance d'un récépissé qui vaut licence (Art. L. 3332-2 du code de la santé publique).
- Obligation administrative identique pour tout titulaire d'une licence restaurant ou d'une licence à emporter qui souhaite vendre des boissons alcooliques.
- Les exploitants d'un restaurant ou d'un débit de boisson à emporter, dont l'établissement a été ouvert avant le 1er juin 2011, bénéficient d'un délai de 2 mois à compter de cette date pour procéder à la déclaration administrative en mairie du lieu d'exploitation.

En cas de non-respect de la déclaration administrative préalable, la loi prévoit une sanction de 3 750 €.

Loi n°2011-302 du 22 mars 2011 publiée au JO du 23 mars 2011.

Si vous souhaitez vous désinscrire, [cliquez ici](#).
Si vous souhaitez nous contacter, [cliquez ici](#).